



Annexe 1

Proposition de maquette du Document unique :

A. Projet d'établissement

B. Contrat d'objectifs

Collège : **de l'Atlantique**

Coordonnées : **rue des pâquerettes, 17440 Aytré**



Validité : 5 ans



Date de mise en place : **septembre 2025**

Principaux constats issus de l'évaluation de l'établissement



Auto-évaluation réalisée le : **octobre novembre 2021**

Evaluation externe réalisée le : **Finalisée en mars 2022**

	Réussites et points d'appui	Axes de progrès envisagés
Domaine 1. Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement	1- Un CEC est à l'oeuvre et le rapport aux écoles du secteur existe. Il existe des classes de 6ème à projet (dont la bilangue). 2- La prise en compte de la mixité des publics est une valeur portée par l'établissement. L'accompagnement personnalisé est pris en charge efficacement par certains enseignants. 3- La pratique de l'évaluation par compétences est acceptée par les équipes. 4- Les équipes investissent les outils numériques (pronote et Google Suite Education). Gsuite Education permet d'assurer une communication stratégique (orientation, brevet, formation) avec les élèves.	1- Structurer l'offre, en l'actualisant, la re-définissant au regard des moyens et communiquer sur les parcours de formations au collège. 2- Développer des outils répondant à la diversité des besoins, au fur et à mesure de leur émergence et du diagnostic posé. Communiquer auprès des parents quant à l'accompagnement des élèves à besoins particuliers. 3- Harmoniser la pratique par compétences (quelle que soit la modalité d'évaluation) par niveau. Prendre l'attache des lycées afin de mettre en adéquation compétences attendues en fin de cycle et attendus de formation au lycée. 4- La communication des informations stratégiques doit relever d'une réflexion d'établissement pour s'attacher à une convergence pour tous les usagers. 5- Actualiser la connaissance sur la carte des formations (Liaisons LGT, LP / collège). Prendre l'attache des autres acteurs de la formation (ex : CFA consulaires).

	5- Les parcours des élèves sont suivis, notamment en fin de cycle, par des PP experts. 6- Une équipe pédagogique bienveillante et soucieuse de la réussite des élèves.	Voir au niveau institutionnel (DSDEN17, Eclaire, ...) les modalités et les leviers d'accompagnement à la persévérance scolaire (MLDS, PIRé, PAFI, référent décrochage, SAS). Communiquer aux familles cette information stratégique (offre + projet d'accompagnement). Intégrer ces éléments dans les parcours éducatifs et dans une programmation des heures de vie de classe sur chaque niveau. 6- Revoir l'organisation du dispositif Devoirs Faits, afin de pouvoir le proposer en cours de journée, avec plus de créneaux possibles et plus d'implication des enseignants.
Domaine 2. La vie, le bien-être de l'élève, le climat scolaire	1-Les acteurs du climat scolaire sont mobilisés (ambassadeurs de cours, éco délégués, valeurs communes partagées, sentiment d'appartenance, sentiment de sécurité) 2-Les élèves bénéficient d'une offre d'activités importante grâce à des dispositifs, des projets structurants et des adultes impliqués. 3-La place et l'assiduité des partenaires éducatifs et culturels actifs, identifiés. 4-Un service de restauration de qualité reconnu par les élèves, un collège propre et bien tenu, une adjointe gestionnaire investie	1-Renforcer la visibilité des actions de la vie scolaire et questionner l'attention portée aux élèves. Dynamiser les instances citoyennes de l'établissement, notamment dans le cadre du CVC (structuration par les élèves élus ou référents). 2-Structurer les parcours éducatifs de formation et les rendre lisibles pour les élèves et les familles, afin de valoriser cette offre à l'interne et à l'externe. 3-Intégrer les partenaires dans la construction des parcours éducatifs citoyens et de santé (intégration réciproque dans les instances respectives, élaboration de programmations). 4-Valoriser ces points forts dans une politique globale du bien-être de l'élève au collège. La structurer et la communiquer aux écoles, familles (site, information aux écoles, ...) afin de faire progresser l'image du collège.
Domaine 3. Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement	1-Les acteurs de la vie scolaire 2- Les professeurs principaux 3- Une équipe de direction bienveillante et engagée qui agit sur l'environnement (sectorisation, offre pédagogique, lien aux partenaires, bien vivre ensemble). 4-Les parents	1- Penser le projet de la vie scolaire, en lien avec les enseignants, en lien avec les parcours éducatifs de formation, le CVC et le CESCE. 2- Imaginer des binômes référents pour initier, conforter et élargir le vivier des professeurs impliqués. 3- Travailler à relancer les instances (CVC, CESCE) avec les partenaires et les familles, en s'appuyant sur des professeurs référents dans un vivier qui s'élargirait, sur une offre pédagogique riche qui se structurerait. Faire de la communication un levier à l'information, à l'amélioration de l'image de l'établissement 4- Faire de l'aide à la parentalité avec les partenaires, et piloter les instances en les associant comme un levier à la co-éducation.
Domaine 4. L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial	1-L'établissement affiche des partenariats territoriaux éducatifs et culturels, actifs et engagés. La collectivité territoriale propose des actions et projets subventionnés dont le collège sait se servir. 2-Une carte de sectorisation du collège qui évolue positivement. Un lien école-collège qui se construit sur la cohérence du parcours de l'élève. 3- L'établissement dispose de langues et d'options. Des écoles du secteur possèdent un profil langue allemande.	1- Mobiliser les instances, ouvertes sur l'extérieur, pour fiabiliser les partenariats. Être présents dans les conseils et commissions partenariales des partenaires, renouer les conventions. Travailler les projets par niveaux avec étude financière préalable, sur une base de diagnostic et d'enjeu pédagogique et les structurer en projets d'actions éducatives. S'appuyer sur le référent culture de l'établissement et le CPE. 2- Actualiser le lien collège-lycées pour favoriser les immersions, les échanges de pratiques, une culture commune des attendus de formation et un levier à l'ambition scolaire.

	L'établissement vient d'obtenir une accréditation Erasmus.	En faire une composante du parcours avenir, de la 6ème à la 3ème, connu de chaque PP sur chaque niveau. S'appuyer sur le réseau éclore et ses projets. 3- Penser le groupe de pilotage du projet de l'école vers le lycée et s'appuyer sur un référent international de l'établissement et le CEC afin d'élargir le vivier. Penser la valorisation du projet en termes de compétences et de communication, en direction des partenaires du territoire.
--	--	--

Annexe 1. Ce document unique comporte deux volets : un volet projet d'établissement et un volet contrat d'objectifs. Ce document sera constitué de 4 à 6 pages maximum.

A. Projet d'établissement

Code de l'éducation : article L. 401-1 et R. 421-3. Il définit les modalités de mise en œuvre des programmes nationaux et des orientations nationales et académiques. Il est adopté par le conseil d'administration de l'établissement, puis fait l'objet d'un examen par le recteur d'académie.

Préambule :

- Le projet d'établissement a été construit en prenant appui sur 5 axes :
 - L'évaluation externe de l'établissement en 2021-2022
 - Le constat issu de l'observation des équipes en 2024-2025
 - Les Parcours (Avenir, Citoyen, Santé, EAC)
 - Les Labellisations (effectives ou en cours : pHARe, E3D, Egalité Filles/Garçons, Euroscol)
 - Les Axes transverses (Culture du numérique, Culture partenariale, Culture du risque et de la sécurité, Culture de la co-éducation,...)

Axe 1 : Une pédagogie au service des apprentissages

Constat issu de l'évaluation de l'établissement en 2022 :

- Élément 1 – Prise en compte de la mixité des publics
- Élément 2 – Dichotomie : pratique de l'évaluation par compétences / attendus en 2GT

Constat issu de l'observation en 2024-2025 :

- Élément 3 – Les performances en mathématiques pour les filles s'amoinissent par rapport à celles des garçons (suivi d'une cohorte réelle de 2022_Eval 6ème_ à 2024_Eval 4ème) ; les résultats en mathématiques sont de 1 à 2 points inférieurs pour les filles au DNB 2023 et 2024 (équilibre pour l'académie _Voir Chiffres Archipel)

Objectif opérationnel 1 : Augmenter les performances et l'ambition en sciences pour les filles



Action 1-1 : Actions autour des femmes scientifiques en 6^{ème}, puis 5^{ème} en parallèle du projet de labellisation « égalité filles-garçons » de l'EPL

Indicateur(s) retenu(s) : Evolution nominative des résultats en mathématiques aux Evaluations nationales 6^{ème} et 4^{ème} en suivi de cohortes sur 2 ans (comparaison filles-garçons)

Action 1-2 : Favoriser l'appétence pour les sciences chez les filles à travers différents supports (les bulletins) ou à différentes occasions (Concours Kangourou, Semaine des mathématiques, Semaine Egalité Filles/Garçons)

Indicateur(s) retenu(s) : Réalisation des actions / le nombre des mentions « sciences » dans les bulletins / le nombre d'élèves filles participant aux Concours ou aux actions sur la base du volontariat et l'évolution sur 3 ans/ formation des enseignants/ analyse des orientations post 2^{nde}/ partenariats université, école d'ingénieurs EIGSI

Objectif opérationnel 2 : Favoriser et Promouvoir la lecture



Action 2-1 : Mettre en place une semaine de la lecture (avec un temps limité/contrôlé d'écran) engageant tous les niveaux et toutes les disciplines

Indicateur(s) retenu(s) : le taux d'engagement des familles (questionnaire Pronote)

Action 2-2 : Ré-introduire un quart d'heure de lecture en début de chaque heure de permanence

Indicateur(s) retenu(s) : Effectivité de l'action

Action 2-3 : Flécher un atelier Devoirs faits en 6^{ème} à dominante Fluence

Indicateur(s) retenu(s) : Mesure du score à l'entrée (début 6^{ème}) et à la sortie (fin 6^{ème})

Action 2-4 : Développer les rencontres auteurs et redynamiser le partenariat avec les médiathèques

Indicateur(s) retenu(s) : Nombre d'actions réalisées/Scores fluences en 4ème (par comparaison aux scores 6ème) sur une même cohorte, réussite sur item "lexique" en français évaluations nationales

Action 2-5 : Mettre en place un club lecture hebdomadaire (avril-juin en extérieur)

Indicateur(s) retenu(s) : Pourcentage d'élèves inscrits

Action 2-6 : Favoriser des espaces pour la lecture (fauteuils,...) / Boîtes à livres dans les salles

Indicateur(s) retenu(s) : Réalisation

Objectif opérationnel 3 : Donner du sens aux apprentissages par l'interdisciplinarité



Action 3-1 : Développer les projets collectifs et interdisciplinaires **lien avec les écoles de secteur et lycée de secteur**

Indicateur(s) retenu(s) : Diversité des matières impliquées dans les projets

Action 3-2 : Mettre en place un projet EMI sur l'ensemble du niveau 4ème en lien avec Radio Collège

Indicateur(s) retenu(s) : Réalisation

Axe 2 : Pour tous les élèves, des parcours scolaires ambitieux

Constat issu de l'évaluation de l'établissement :

- Élément 4 – Améliorer la visibilité et la lisibilité des parcours

Constat issu de la réflexion de l'établissement :

- Élément 5 – S'appuyer sur les labellisations : pHARe, Euroscol/Erasmus+, E3D, Egalité Filles/Garçons

Objectif opérationnel 4 : Définir un plan-programme des parcours pluriannuel sur l'ensemble des niveaux pour une meilleure lisibilité de l'ensemble

Action 4-1 : Présenter le programme au Conseil pédagogique puis au 1^{er} CA (en lieu et place du tableau d'actions) avec une entrée « Parcours », « Labellisations » et « Domaines transverses »

Indicateur(s) retenu(s) : Réalisation de l'action

Action 4-2 : Communiquer l'état de réalisation du programme à chaque fin de trimestre, en direction des personnels, des élèves, des familles

Indicateur(s) retenu(s) : Réalisation de l'action

Objectif opérationnel 5 : Mettre l'accent sur le Parcours Avenir en redéfinissant plus précisément les objectifs et actions par niveau en vue de favoriser une orientation réfléchie (en lien avec le PPO)



Action 5-1 : Mettre en œuvre un Livret Parcours Spécifique (LPS3) à l'entrée en 3ème instituant un rendez-vous par période élève/famille/établissement

Indicateur(s) retenu(s) : degré de finalisation des fiches au regard du nombre de Fiches cibles/aboutissement du projet de l'élève : orientation après la 3^{ème} et 2^{nde} / accompagnement des élèves par le service civique

Action 5-2 : Investir la Plateforme Avenir pour tous les niveaux à partir de la 5ème

Indicateur(s) retenu(s) : Réalisation de l'action/Pourcentage d'élèves en autonomie aux diverses étapes et opérations

Action 5-3 : Etablir un programme pour chaque niveau (PPO)

Indicateur(s) retenu(s) : Réalisation de l'action

Action 5-4 : Accompagner de manière individuelle les élèves décrocheurs au contexte familial carencé dans la construction de leur orientation (stages, informations, mini-stages) en lien avec les familles en proposant un personnel référent (Service Civique-AFEV)

Indicateur(s) retenu(s) : Réalisation de l'action / Taux de désaccords Famille/Conseil de classe pour les Avis d'Orientation

Action 5-5 : Faire en sorte que chaque élève sorte du collège avec soit une validation compétences de cycle 3 et le CFG, soit le diplôme du DNB ou DNB pro

Indicateur(s) retenu(s) : Nb de demandes de dérogations CFG/DNB Pro / Pourcentage et évolution pluriannuelle

Action 5-6 : Mettre en place des actions qui permettent de travailler les CPS (compétences psycho-sociales) : sortie "cohésion et estime de soi" pour les élèves décrocheurs.

Indicateur(s) retenu(s) : Réalisation de l'action

Objectif opérationnel 6 : Promouvoir l'excellence/Proposer des dispositifs permettant de prétendre aux filières d'excellence (Bachibac, Abibac, Euro Anglais / Espagnol, option Sciences, filières artistiques)



Action 6-1 : Ateliers heures de renforcement linguistique, filières binationales, voyage en immersion chez l'habitant, club cinéma en langues étrangères

Travail liaison collège lycée de secteur

Indicateur(s) retenu(s) : Nb de demandes parcours ambitieux / Pourcentage et évolution pluriannuelle

Axe 3 : Vivre ensemble et devenir citoyen

Constat issu de l'évaluation de l'établissement :

- Elément 6 - Renforcer la visibilité des actions de la vie scolaire et questionner l'attention portée aux élèves. Dynamiser les instances citoyennes de l'établissement, notamment dans le cadre du CVC (structuration par les élèves élus ou référents)
- Elément 7 - Penser le projet de la vie scolaire, en lien avec les enseignants, en lien avec les parcours éducatifs de formation, le CVC et le CESCE

Constat issu de la réflexion de l'établissement :

- Elément 8 – Persistance d'un absentéisme perlé ou long en lien avec un mal-être psychologique et l'usage des écrans (réseaux sociaux, jeux)

Objectif opérationnel 7 : Elaborer le Projet Vie scolaire comme déclinaison du Projet d'établissement

Action 7-1 : Enquête Climat scolaire prévue au 2ème trimestre 2025-2026 - Mise en place d'actions en lien avec les résultats de l'enquête

Indicateur(s) retenu(s) : Réalisation – analyse de l'enquête et pistes de travail à retenir

Action 7-2 : Mettre en place des ateliers éducatifs et pédagogiques mobilisables sur les temps de Vie scolaire – Former les AED

Indicateur(s) retenu(s) : Réalisation/ mise en place d'une FIL / mise en place d'une salle d'étude modulable / formation des AED au PSC

Action 7-3 : Mobiliser les élèves pendant les temps d'étude. Mettre en place des supports ludiques en lien avec les apprentissages à disposition en salle d'étude. Réfléchir à une salle d'étude modulable. Créer du lien

Indicateur(s) retenu(s) : nombre d'incidents en permanence / retour des enseignants sur les travaux réalisés en études.

Objectif opérationnel 8 : Mettre en place un dispositif de prévention et de traitement afin de lutter contre le décrochage scolaire en lien avec la santé mentale



Action 8-1 : Mettre en place une Fiche protocole d'action impliquant famille et partenaires

Indicateur(s) retenu(s) : Réalisation / nb de décrochages

Action 8-2 : Mettre en place un mois de la santé en lien avec EVARS - Former les personnels à la santé mentale

Indicateur(s) retenu(s) : Nombre d'élèves en refus de venir / Nombre d'absences

Objectif opérationnel 9 : Préparer le citoyen de demain



Action 9-1 : Maintenir les actions citoyennes permettant aux élèves de s'engager (exemple UNSS), continuer à faire vivre les instances démocratiques au sein de l'établissement

Indicateur(s) retenu(s) : Nb d'actions émanant de ces instances / nombre de réunions dans l'année scolaire. Valorisation des projets citoyens en général

Annexe 2. Dans ce document unique :

- Le projet d'établissement se limitera à 2 ou 3 pages sur ce document unique. Il peut être éventuellement développé davantage dans un document séparé pour un usage interne à l'établissement, si la communauté éducative le souhaite.
- Il peut être construit autour de 3 axes, comme sur le modèle, ou de 2 axes.
- Ces axes s'appuieront sur les priorités nationales, et sur le projet académique, s'il existe.
- Les objectifs opérationnels sont élaborés à partir du diagnostic issu de l'évaluation de l'établissement. Ils seront limités en nombre. Les indicateurs pourront être qualitatifs ou quantitatifs, ils permettront de mesurer chaque année les progrès réalisés. Certains indicateurs sont mis à disposition de l'établissement par la Depp (Archipel), d'autres peuvent être issus d'enquête menées en établissement (ex. : ELCS)
- Le rapport relatif au fonctionnement pédagogique de l'établissement et à ses conditions matérielles résumera les actions menées chaque année et leurs effets. Il servira éventuellement à actualiser le projet d'établissement entre deux évaluations.